



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

radars

Question écrite n° 97701

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou sollicite l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le bilan de l'implantation des radars automatiques sur les routes françaises. En effet, il apparaît aujourd'hui nécessaire de s'interroger sur l'efficacité de cette mesure généralisée depuis 2003. Elle lui demande donc de rendre publiques les études effectuées par les différents services d'évaluation de l'État, et en particulier le rapport rédigé par l'inspection générale de l'administration et l'inspection générale des Ponts et Chaussées, rapport remis aux pouvoirs publics en juillet 2005. La communication de ce rapport permettrait d'engager un débat sur l'efficacité et la pertinence de l'implantation massive de radars automatiques sur le territoire. Elle propose aussi la mise en place d'une commission parlementaire qui pourrait se prononcer sur la pertinence d'une augmentation du nombre de radars automatiques sur les routes nationales.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97701

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6424